

<b>Numéro dans le SI local :</b>	
<b>Référence GESUP :</b>	0005
<b>Corps :</b>	Professeur des universités
<b>Article :</b>	46-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	17-Philosophie
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Philosophie politique
<b>Job profile :</b>	The person recruited will teach political philosophy and/or history of political philosophy within the undergraduate and graduate programs of the philosophy department. He or she will train students for the aggregation concourse and supervise doctoral researches.
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Philosophy Ethics
<b>Implantation du poste :</b>	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
<b>Localisation :</b>	PESSAC CEDEX
<b>Code postal de la localisation :</b>	33607
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	Universite Bordeaux MONTAIGNE DRH Pole enseignants - Adm012 SF Domaine Universitaire 33607 - PESSAC CEDEX
<b>Contact administratif :</b>	Stephanie FONTANEAU
<b>N° de téléphone :</b>	Gestionnaire des enseignants titulaires 0557121571 0557121571
<b>N° de Fax :</b>	0557124613
<b>Email :</b>	stephanie.fontaneau@u-bordeaux-montaigne.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2017
<b>Mots-clés :</b>	
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR Humanites
<b>Référence UFR :</b>	Departement Philosophie
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA4574 (201119424V) - SCIENCES, PHILOSOPHIE, HUMANITÉS
<b>Dossier Papier</b>	OUI
<b>Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)</b>	NON
<b>Dossier transmis par courrier électronique</b>	NON e-mail gestionnaire
<b>Application spécifique</b>	NON URL application

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

**CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2017**  
**POSTE N° 17PR0005**

IDENTIFICATION DE L'EMPLOI

**Nature de l'emploi** : Professeur des universités

**Nature du concours** (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié) : 46.1

**Section(s) CNU** : 17

**Localisation** : Université Bordeaux Montaigne, Domaine universitaire - 33607 PESSAC CEDEX

UFR (Unité de Formation et de Recherche) Humanités – département Philosophie

Laboratoire de recherche : équipe d'accueil EA 4574 – SPH (Sciences, Philosophie, Humanités)

**Etat du poste** (vacant ou susceptible de l'être) : vacant au 01/09/2016 (mutation)

PROFIL

Philosophie politique

DATE DE PRISE DE FONCTIONS 01/09/2017

RÉSUMÉ DU POSTE EN ANGLAIS

The person recruited will teach political philosophy and/or history of political philosophy within the undergraduate and graduate programs of the philosophy department. He or she will train students for the aggregation concourse and supervise doctoral researches.

EURAXESS RESEARCH FIELDS

Political philosophy

Philosophy, Ethics

ENSEIGNEMENT

*Objectifs pédagogiques :*

*La personne recrutée devra être en mesure d'enseigner la philosophie politique au sein des formations suivantes accréditées pour le quinquennal en cours (2016-2020) :*

*- La licence philosophie/Humanités ou la licence Anglais- Philosophie et devra enseigner au sein des Unités d'Enseignement de tronc commun de philosophie générale, et d'histoire de la philosophie destinées aux étudiant-e-s de L1 et de L2 ayant opté pour l'un de ces parcours. Elle devra également pouvoir intervenir dans les trois années de la licence au sein des UE spécifiques de philosophie politique.*

*- Le Master « Recherches philosophiques sur l'homme, la nature, et la société »*

*- Le Master « Soins éthiques santé » au sein duquel la formation sur les enjeux de philosophie politique des mutations contemporaines de la bio-médecine et des politiques de santé publique est particulièrement importante*

*- Le Master « Information et Médiation des sciences et techniques » au sein duquel une unité d'enseignement « Sciences et société » a vocation d'accueillir un enseignement de philosophie politique portant sur les politiques de la recherche et les enjeux de philosophie politiques des sciences et techniques.*

*-La préparation aux concours de recrutement de philosophie (CAPES, Agrégation) et le Master MEEF 2 proposé par le Département de philosophie au sein de l'ESPE d'Aquitaine*

*La personne recrutée devra bien entendu prendre part à l'encadrement des travaux de recherche en master et doctorat en philosophie politique.*

## RECHERCHE

Adossement du Poste : le Poste sera rattaché à l'Equipe d'Accueil « Sciences, Philosophie, Humanités » (EA 4574) .

L'EA 4574 "Sciences, Philosophie, Humanités" (SPH) a été créée le 1er janvier 2011. Elle est co-habituée par les deux universités de Bordeaux et Bordeaux Montaigne. Forte d'une trentaine d'enseignants-chercheurs, dont 15 HDR et 7 membres ou membres honoraires Institut Universitaire de France, et d'une trentaine de doctorants, elle est rattachée au Département Sciences & Technologies de la Nouvelle Université de Bordeaux et à l'UFR Humanités de l'Université Bordeaux Montaigne.

La candidate ou le candidat devra s'inscrire au sein de l'un des axes de recherche de l'Equipe d'Accueil SPH et prendre toute la mesure de son rôle moteur et d'animateur-trice de la recherche au sein de l'équipe :

### 1. Nature des normes

Philosophie des normes ; Corps et subjectivité ; Etudes sur le genre ; Langage, vérité, intentionnalité.

### 2. Epistémologies : sciences de la nature, sciences de l'homme

Histoires et philosophies de la nature, des sciences et des techniques ; Biologie, biopolitique et bioéthique ; Philosophies de l'environnement.

### 3. Politique et historicité des normes

Europe des Lumières ; Education et société ; Universalisme et cosmopolitisme ; République et démocratie ; Le libéralisme et ses critiques.

La redéfinition en cours des axes de recherche de l'équipe d'accueil implique une part croissante de la réflexion de philosophie politique sur les enjeux des sciences de la vie et de la santé afin de répondre aux politiques de recherche du bassin bordelais. La capacité de la candidate ou du candidat de s'inscrire dans cette dynamique et de l'animer serait évidemment un atout.

Lieu(x) d'exercice : SPH « Sciences, Philosophie, Humanités » - EA 4574

URL labo : <http://www.sph.u-bordeaux.fr/>

## CONTACT / INFORMATIONS

Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.

Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :

Directrice de l'UFR Humanités : Mme SION-JENKIS Karine

[karine.sion-jenkis@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:karine.sion-jenkis@u-bordeaux-montaigne.fr) / 05 57 12 62 74

## RAPPEL DES MISSIONS GÉNÉRALES LIÉES AU STATUT DES ENSEIGNANT(E)S-CHERCHEUR(E)S

*Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.*

Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche.

Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.

Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées.

Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.

Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production.

Ils participent aux jurys d'examen et de concours.

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.

Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.

Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.

## CONSIGNES À RESPECTER POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

L'université de Bordeaux Montaigne ne possède pas d'application de dématérialisation des dossiers.

Le dossier devra être transmis, par voie postale, en **3 exemplaires** ; un dossier pour le président, un dossier pour le rapporteur 1 dans une enveloppe A4, un dossier pour le rapporteur 2 dans une enveloppe A4 ; Le tout dans une grande enveloppe (merci de ne pas plier les dossiers) à l'adresse suivante :

**UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE**  
**DRH – Pôle enseignants**  
**Porte ADM012 – Stéphanie FONTANEAU**  
**Domaine universitaire**  
**33607 PESSAC CEDEX**

☞ Au dos de l'enveloppe de votre envoi, merci de noter : votre nom, adresse et intitulé exact de l'emploi

☞ Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre nom et adresse est demandée pour l'envoi de l'accusé de réception de votre dossier.

**Date limite de l'envoi des dossiers (cachet de la poste faisant foi) : le 30 mars 2017 minuit**

### **Pièces à fournir obligatoirement** (arrêté du 13 février 2015) :

- déclaration de candidature datée et signée, imprimée depuis GALAXIE
- pièce d'identité recto/verso avec photographie
- curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés en cas de convocation à l'audition
- diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent
- rapport de soutenance
- un exemplaire au moins des travaux, ouvrages, articles et réalisations parmi ceux mentionnés dans le CV

### **Pièces complémentaires dans le cas d'une candidature au titre :**

de la mutation : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures

du détachement : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visées à l'article 40-2 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 relatifs aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions

du recrutement étranger : enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un Etat autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées

Pour les mutations et détachements, dans le cadre des dispositions prévues à l'article 9-3 du décret n° 84-421 du 6 juin 1984 :

Si rapprochement de conjoint : attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, avec :

- si vous êtes mariés : une copie du livret de famille - si vous êtes pacsés : une attestation du tribunal d'instance établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou du certificat de grossesse

- si vous êtes concubins : une photocopie de l'acte de naissance du ou des enfants ou des pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou du certificat de grossesse et de l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents.

Si Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) : document justifiant de votre qualité de BOE en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation.

☞ **Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français**